FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
OCCITANIE-MÉDITERRANÉE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 avril 2025

CONCERTATION SUR LES PROJETS DE « RETENUES HIVERNALES » DANS L'HÉRAULT : LE POSITIONNEMENT DE FNE OCMED

Mardi 8 avril, FNE OCMED a participé à la réunion du comité stratégique « retenues hivernales » du département de l'Hérault[1]. Si nous ne nous opposons pas a priori à ces projets, nous regrettons qu'ils ne soient pas intégrés dans un projet plus global de diversification de l'agriculture de notre département dans un contexte de réchauffement climatique et de crise du secteur viticole.

Un projet cher en argent public et revu à la baisse

Aucun document détaillé ne nous étant parvenu en amont, nous avons établi notre position en temps réel sur le fondement des diapositives présentées en séance. Le projet est aujourd'hui réduit, dans un premier temps à la construction de deux retenues de type bassine, à Florensac et Pouzolles-l'étang, alimentées en hiver par l'eau captée dans le fleuve Rhône. Le coût d'investissement, sommairement estimé à ce stade, serait de 30 millions d'euros avec un financement public sollicité auprès des fonds structurels européens (Feader), du ministère de l'Agriculture, de l'agence de l'Eau et des compensations agricoles de la ligne de train à grande vitesse Montpellier – Perpignan.[2]

Comme précisé dans notre dernier CP, nous posons la question de la bonne utilisation de cet argent public. Il existe des limites physiques, économiques, et écologiques à l'extension des réseaux d'irrigation. Le schéma départemental d'irrigation de l'Hérault parle d'ailleurs d'un objectif maximum de 30% de la Surface Agricole Utile. Ces projets ne profiteront donc qu'à une minorité de viticulteurs, car il restera toujours 70 % de terres non irriguées. Par ailleurs, le contexte de vieillissement de la profession et de surproduction viticole, conduisant parfois à de

1 Ce comité est formé, sous les auspices du conseil départemental, d'élus, de représentants des usagers de l'eau, notamment agricole, des commissions locales de l'eau et de deux ONG dont FNE OCMED.

2 Il faut y ajouter le tarif favorable de l'eau brute agricole, en partie financée par les consommateurs d'eau potable.

la distillation de la production, devrait nous interroger sur la viabilité du modèle économique sous-jacent.

D'autre part, il n'est pas évident que ces retenues soient la meilleure solution pour une irrigation raisonnée et un usage efficace de l'eau en région méditerranéenne, sachant que l'évaporation peut réduire le volume d'eau disponible en période d'irrigation de 25 à 60 % en fonction de la météo (température et vent) ainsi que de la surface et de la profondeur desdites retenues.

Focalisation sur la seule irrigation

Le département, l'État, la chambre d'agriculture et les élus ont manifesté un soutien ferme au projet qui, selon ses promoteurs, conditionnerait la survie de l'agriculture, de l'alimentation du territoire et de la biodiversité, jusqu'à la protection contre les incendies de forêts.

Pour notre fédération, la viticulture[3] ne peut être considérée comme un rempart à l'effondrement de la biodiversité ou comme répondant à un besoin alimentaire essentiel. Les pratiques agro-écologiques et l'agriculture vivrière répondent mieux à ces enjeux. Nous ne nous opposons pas au principe d'assurer une irrigation raisonnée, mais regrettons que notre proposition de coupler irrigation et diversification, intégrant le développement d'une agriculture innovante adaptée au territoire et au changement climatique n'ait pas été formellement retenue.

Si le préfet a souligné le fait que personne, y compris les agriculteurs, n'excluait une évolution des pratiques, il a rappelé que cela impliquait un changement par rapport à une situation antérieure sans contrepartie. Pour FNE OCMED, faire simplement appel au volontarisme des agriculteurs ne suffit pas à garantir ces changements de pratiques, et nous demandons que l'accès à l'eau et aux financements publics soit soumis à des critères d'éco-conditionnalité.

Pour Eric Vindimian, représentant de FNE OCMED à la concertation :

> *« La fin de l'histoire n'est pas encore écrite. Le projet doit maintenant être élaboré dans les détails et financé. Il est prévu un début de réalisation en 2028. Nous allons continuer à militer pour un projet intégré, pour concrétiser les projets de diversification agricole, pour réduire les incidences environnementales notamment sur les ressources en eau et pour une gouvernance qui favorise les pratiques vertueuses. »*

Contacts presse :

- Simon POPY, Président de FNE OCMED : 06 12 96 73 63
- Eric VINDIMIAN, membre de FNE OCMED : 06 73 99 36 94

3 Actuellement principal type de culture qui bénéficierait de cette eau, avec une surface en bio de 21% en Occitanie